



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Service de l'Environnement

Unité Politique et Police de l'Eau

014553

Réf : SE_EAU_20161227_FoncierConseil_78201600021_Nonop

Courrier AR

Affaire suivie par :

Mickaël Behelo

Tél : 01 30 84 33 31

mickael.behelo@yvelines.gouv.fr

FONCIER CONSEIL

Résidence du Front du Lac

99, rue du Général de Gaulle

95880 ENGHIEEN LES BAINS

Versailles, le - 4 JAN. 2017

Objet : Dossier de déclaration instruit au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales d'un lotissement de 13 lots à bâtir rue Sainte-Anne, au lieu-dit « Bures », sur la commune de Morainvilliers (78).

Courrier de non-opposition

Références du dossier : 78-2016-00021

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration n°78-2016-00021 au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement relatif à :

la gestion des eaux pluviales d'un lotissement de 13 lots à bâtir rue Sainte-Anne, au lieu-dit « Bures », sur la commune de Morainvilliers (78)

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 1^{er} juillet 2016, votre dossier répond à la demande de compléments du service en charge de la police de l'eau transmise en date du 11 août 2016.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Copies du récépissé et du présent courrier seront affichées en mairie de Morainvilliers pendant une durée minimale d'un mois. Ces deux documents feront l'objet d'une publication sur le site Internet de la préfecture durant une période d'au moins six mois. Un exemplaire du dossier de déclaration sera également mis à la disposition du public en mairie de Morainvilliers.

Cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif par les tiers dans un délai d'un an dans les conditions définies à l'article R514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage dans les mairies concernées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

P/

Le chef du Service de l'Environnement

L'Adjoint au Chef du Service
de l'Environnement

R. VAN VLAENDEREN